

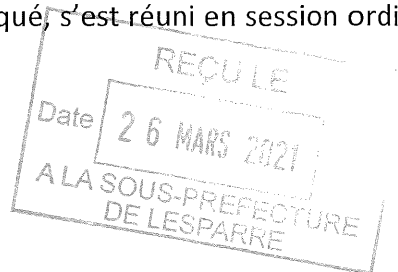
AFFAIRE N° 2021/257

**DELIBERATION  
AFFECTATION DES RESULTATS 2020**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION  
SEANCE DU MARDI 16 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 16 mars à 18 heures trente minutes, le Comité de Direction de l'E.P.I.C. Office de Tourisme communautaire Médoc Atlantique, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Hourtin.

Date de convocation :	8 février 2021
Nombre de membres en exercice :	39
Nombre de membres présents :	30
Nombre de membres représentés :	31
Nombre de membres absents :	09
Nombre de votants :	31



**Etaient présents :**

Elus communautaires :

M. Peyrondet, Mme Marzat, M. Debever, M. Cazenave, Mme Moulin, M. Lombrail, Mme Dubourg, M. Signoret, Mme Forgeron, M. Meiffren, Mme Robineau, Mme Grass, Mme Giral, M. Breton, M. Boura, M. Barreau, Mme Chambaud.

Socioprofessionnels :

M. Eap, M. Maridat, M. Dadoy, Mme Pigneguy, M. Laurent, M. Millet, Mme Saint Martin.

Personnes qualifiées dans le domaine du tourisme :

M. Rodriguez, M. Espagnet, M. Peroux, M. Jacob, M. Février, M. Larue.

**Etaient représentés :**

M. Boisson qui a donné pouvoir à M. Peyrondet

**Etaient Absents excusés :**

Mme Legrand, M. Boisson, M. Rondj, M. Barthelemy, M. Mahieu, M. Spahn

**Etaient Absents :**

M. Trijoulet M. Bertet, M. Calbet

**Secrétaire de séance :** Monsieur Nicolas Jabaudon

Compte tenu de l'adoption des Comptes Administratifs 2020 adoptés par le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique, Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour affecter les résultats de l'exercice 2020 selon le détail suivant :



**Résultats de la section de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice	Excédent	273 494,59 euros
Résultat reporté de l'exercice antérieur (002)	Excédent	182 413,70 euros
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>Excédent</b>	<b>455 908,29 euros</b>

**Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent	16 568,85 euros
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	Excédent	18 847,07 euros
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>Excédent</b>	<b>35 415,92 euros</b>

**Affectation du résultat de la section de fonctionnement**

Résultat excédentaire

**En excédent reporté à la section de fonctionnement** 455 908,29 euros  
(Recette non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 002 du budget N+1)

**Affectation du résultat de la section d'investissement**

Résultat excédentaire

**En excédent reporté à la section d'investissement** 35 415,92 euros  
(Recettes non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 001 du budget N+1)

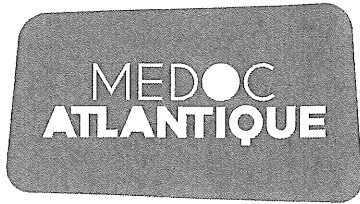
**Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

<b>Section de fonctionnement R 002 excédent reporté</b>	<b>455 908,29 euros</b>
<b>Section d'investissement R 001 excédent reporté</b>	<b>35 415,92 euros</b>

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction pour approbation la délibération affectation des résultats 2020 de l'EPIC Office de Tourisme communautaire Médoc Atlantique.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité de Direction décident d'approuver :

La délibération «Affectation des résultats 2020 » de l'EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique.



**Délibération adoptée.**

Dit que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	31
MAJORITE REQUISE	20
POUR	31
CONTRE	
ABSTENTION	

*Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.*

**Le Président  
Laurent PEYRONDET**

Le Rapporteur certifie que la présente délibération,

- a été publiée à l'Office de Tourisme le :
- a été affichée à l'Office de Tourisme le :